

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le lundi 11 septembre 2017, à 17 h, à l'Édifice municipal.

Présences :	Michel Gaudet	- Maire
	Brian Cormier	- Conseiller/Maire suppléant
	Raoul Boudreau	- Conseiller
	Joe Breau	- Conseiller
	Mariane Cullen	- Conseillère
	Gilberte Nowlan	- Conseillère
	George H. Cormier	- Conseiller
	Monique Bourque	- Directrice générale/Secrétaire municipale
	Caroline LeBlanc	- Directrice générale/Directrice des finances
	Eric Mallet	- Directeur des opérations et infrastructures
	Maryse LeBlanc	- Directrice des loisirs et de la programmation

1. **Appel à l'ordre**

Monsieur le maire, Michel Gaudet, appelle la réunion à l'ordre à 17 h 04.

2. **Constatation du quorum**

La secrétaire municipale constate le quorum.

3. **Déclaration de conflit d'intérêts**

Aucun conflit n'est déclaré.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Brian Cormier

Appuyé par George H. Cormier

Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité.

5. **Présentation pour une course amateur de patin extrême à Memramcook**

Monsieur Bruno Richard tente d'organiser une course amateur qui aurait lieu pendant le carnaval d'hiver de Memramcook de 2018. Celle-ci serait la seule dans la région de l'atlantique. Une étude du site a été faite afin de confirmer que le site situé en arrière de l'Institut et à proximité de l'école Abbey-Landry servirait d'endroit adéquat. Monsieur Richard continue par expliquer que pour qu'un tel événement soit réussi, cela demande beaucoup de bénévoles, des commanditaires, une bonne organisation et de bonnes conditions météorologiques. Il demande un appui du conseil pour son organisation et en ressources humaines. Il mentionne qu'une course similaire d'une plus grande envergure fut organisée dans la région de Bathurst l'an dernier. La région de Bathurst a su regrouper quelques 145 athlètes de 15 pays

Village de Memramcook

différents. Malheureusement, la course a dû être annulée en raison de la température. L'événement en question pour la région de Memramcook serait plutôt une course de niveau amateur avec le potentiel d'attirer des athlètes des régions locales ainsi que de la Nouvelle-Écosse, du Québec et de l'Ontario. Si la course se fait une réussite, le Village de Memramcook pourrait organiser des courses plus compétitives dans le futur.

Le maire questionne le budget pour organiser un tel événement. M. Richard explique que plusieurs facteurs doivent être considérés afin de déterminer le budget. Il explique qu'un événement similaire à Bathurst remontait à environ 30 000 \$ mais que les coûts peuvent varier considérablement. Les dépenses les plus élevées sont celles de location de lumières si la course est tenue le soir ainsi que les coûts des assurances.

La conseillère Nowlan demande des détails de dimensions pour la piste. Il est clarifié que le parcours serpentin serait d'environ 300 mètres de longueur et de 12 à 15 pieds de largeur.

Il est souligné que l'événement serait une opportunité de promotion du mieux-être et de l'activité physique ainsi que l'introduction d'un sport nouveau et intéressant. Monsieur Richard continue en expliquant que la course peut aussi permettre la découverte de nouveaux athlètes dans la région et être bénéfique au niveau touristique.

Il est suggéré qu'un comité soit mis en place afin de faire la planification et l'organisation de l'événement pour assurer son bon déroulement.

P17 – 09 – 131

Proposé par Mariane Cullen

Appuyé par Joe Breau

Que le conseil accepte que l'administration entame le processus de planification et d'organisation de la première course amateur de patin extrême à Memramcook.

Adoptée à l'unanimité.

À noter que l'ordre du jour fut modifié durant la réunion afin d'accommoder les représentants de l'Association des LeBlanc.

6. Demande de l'équipe sénior de hockey

La directrice des loisirs et de la programmation présente un mémorandum expliquant la demande de l'équipe sénior de Memramcook pour la saison 2017-2018. Les demandes consistent à effacer une dette encourue par l'ancienne équipe sénior, d'obtenir un permis d'alcool pour l'aréna, de recevoir un don de la municipalité pour des nouveaux uniformes, d'obtenir des frais spéciaux de glace et de créer un partenariat avec la municipalité et la communauté.

Proposé par Gilberte Nowlan

Appuyé par Brian Cormier

Que le conseil accepte de ne pas appliquer la dette de 4 348,44 \$ de l'ancienne équipe de hockey sénior à la nouvelle équipe. **Adoptée à l'unanimité.**

P17 – 09 – 132

- P17 – 09 – 133** **Proposé par Joe Breau**
Appuyé par Brian Cormier
Que le conseil accepte de faire un don de 2 500 \$ à l'équipe de hockey sénior et d'offrir des taux de glace de 125 \$/heure pour les trois premières parties et de 150 \$/heure pour les parties subséquentes. **Adoptée à l'unanimité.**
7. **Demande de l'Association des LeBlanc**
Messieurs Louis LeBlanc, président de l'Association des LeBlanc, et Paul-Eugène LeBlanc, président du comité CMA – LeBlanc 2019 présentent leur demande à la municipalité. La famille LeBlanc est l'une des composantes importantes des rencontres de familles dans le cadre du CMA 2019 et vise à accueillir de 3 000 à 5 000 descendants de la famille LeBlanc le 17 août 2019. Le comité demande d'utiliser l'aréna pour les rencontres durant le jour afin de loger les kiosques ainsi qu'une grande tente pouvant accommoder environ 1 500 personnes qui serait placée à l'extérieur pour les activités et spectacles de soirée. De plus, le comité demande des services municipaux tels que des tables, chaises, électricité et eau municipale pour la tenue de leurs activités.
- Le maire termine en disant que le conseil devrait prendre une décision par la fin de la semaine prochaine.
- P17 – 09 – 134** 8. **Lotissement Rhéal Dupuis – terrain d'utilité publique**
Proposé par Raoul Boudreau
Appuyé par Joe Breau
Que le conseil accepte la recommandation de la Commission de services régionaux Sud-est relative au terrain d'utilité publique pour le lotissement Rhéal Dupuis et que le propriétaire cède à la municipalité 6 % de la valeur marchande des lots 17-02 et 17-03, soit 6 % de 11 500 \$ qui donne un montant de 1 380 \$. **Adoptée à l'unanimité.**
9. **Modification proposée à l'arrêté eau et égouts**
La directrice générale/directrice des finances présente un mémorandum au conseil. Le propriétaire de la buanderie de Memramcook demande de réévaluer le nombre d'unités facturées dans le cas d'une buanderie. Une comparaison entre municipalités fut présentée.
- P17 – 09 – 135** **Proposé par George H. Cormier**
Appuyé par Brian Cormier
Que le conseil accepte de modifier l'appendice A de l'arrêté no 30 afin de modifier le nombre d'unités pour une buanderie de 4 unités à 1 unité par 2 machines à laver ou au prorata de ce nombre et que cette modification soit applicable à partir du 1^{er} septembre 2017. **Adoptée à l'unanimité.**
- P17 – 09 – 136** 10. **Constitution du conseil à huis clos**
Proposé par Brian Cormier
Appuyé par Joe Breau
Que le conseil se constitue à huis clos. **Adoptée à l'unanimité.**

11. **Article 10.2(4)(c) de la *Loi sur les municipalités* – information qui pourrait occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou une municipalité, ou qui pourrait compromettre des négociations en vue d’aboutir à la conclusion d’un accord ou d’un contrat.**
- P17 – 09 – 137
12. **Retour en réunion extraordinaire**
Proposé par George H. Cormier
Appuyé par Gilberte Nowlan
Que le conseil municipal retourne en réunion extraordinaire.
Adoptée à l’unanimité
- a) **Adoption de résolution(s)**
Achat de biens du ministère des Transports et de l’Infrastructure
- P17 – 09 – 138
- Proposé par Joe Breau**
Appuyé par Brian Cormier
Que le conseil accepte l’offre et les conditions proposées du ministère de Transports et de l’Infrastructure datées du 29 août 2017 pour l’achat du terrain de golf et du parc LeBlanc ainsi que les terrains avec réservoir d’eau et puits pour le réseau municipal avec la modification proposée selon la directive donnée à l’administration. **Adoptée à l’unanimité.**
13. **Terrain de golf – taux pour nouveaux membres 2018**
- P17 – 09 – 139
- Proposé par Gilberte Nowlan**
Appuyé par Mariane Cullen
Que le conseil accepte que le taux pour nouveaux membres 2018 au terrain de golf soit 599 \$ plus TVH avec la possibilité de jouer au golf gratuitement pour le reste de la saison 2017 avec un dépôt de 250 \$. De plus, quatre frais de jeux gratuits seront remis aux nouveaux membres pour la saison 2018. **Adoptée à l’unanimité.**
14. **Prochaine réunion**
La prochaine réunion extraordinaire aura lieu le 18 septembre à 17 h 30.
15. **Levée de la réunion**
- P17 – 09 – 140
- Proposé par Raoul Boudreau**
Appuyé par Gilberte Nowlan
Que le conseil accepte de lever la réunion et la séance est levée à 19 h 58.
Adoptée à l’unanimité.



Michel Gaudet
Maire



Monique Bourque
Secrétaire municipale

(préparé par Chantal Cormier)